

PLU de Nomain : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 7 avril 2025

Le document d'urbanisme en vigueur à Nomain (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 16 mai 2022. Il délimite 139 zones, dont 12 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 7 avril 2025.

- Le PLU de Nomain s'applique dans sa version du 16 mai 2022.
- Il délimite 139 zones : 12 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 94 agricoles (A) et 31 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Nomain occupe le rang 24 par le nombre de zones délimitées : 92 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 161 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Nomain depuis 2013, pour 192 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	139 zones
Zones urbaines (U)	12 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	94 zones
Zones naturelles (N)	31 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	NOMAIN
Version du	16 mai 2022
Partition GPU	DU_59435
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_59435/052c9d2519e2895d89919f591153d895/59435_reglement_20220516.pdf

Les risques naturels et technologiques à Nomain

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	10 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/nomain-59435>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UAe, UB, UB(h)

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU1, 1AU2

Situation administrative

Code INSEE

59435

Code postal

59310

Intercommunalité

CC Pévèle-Carembault

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

139 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

139 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

139 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Genech (3,0 km)

61 zones

Mouchin (3,7 km)

52 zones

Auchy-lez-Orchies (3,9 km)

47 zones

Cobrieux (3,9 km)

63 zones

Orchies (4,0 km)

65 zones

Aix-en-Pévèle (4,5 km)

73 zones

Bachy (4,9 km)

56 zones

Cappelle-en-Pévèle (5,0 km)

99 zones

Landas (5,2 km)

107 zones

Templeuve-en-Pévèle (5,9 km)

117 zones

Beuvry-la-Forêt (6,6 km)

118 zones

Bourghelles (6,6 km)

33 zones

Louvil (6,9 km)

24 zones

Saméon (6,9 km)

29 zones

Bersée (7,0 km)

64 zones

Cysoing (7,0 km)

52 zones

Coutiches (7,1 km)

86 zones

Wannehain (7,7 km)

28 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/nomain-59435>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.